

Avis d'arrêt des prises des jeux et résiliations des règlements des jeux de grattage de La Française des jeux accessibles par internet dénommés « LUCKY PASS ILLIKO » et « HAPPY DES »

Article 1

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage dénommé « LUCKY PASS ILLIKO », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « LUCKY PASS ILLIKO » fait le 24 juin 2021, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 21 octobre 2024. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « LUCKY PASS ILLIKO » fait le 24 juin 2021 est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Article 2

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage dénommé « HAPPY DES », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « HAPPY DES » fait le 11 mars 2024, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 28 octobre 2024. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « HAPPY DES » fait le 11 mars 2024 est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Fait le 30 septembre 2024,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri